

# Échanges migratoires

## Des arrivées d'étudiants et de travailleurs qualifiés

**A**uvergne-Rhône-Alpes gagne des habitants vis-à-vis des autres régions françaises. Attractive pour les actifs ou les personnes en poursuite d'études supérieures, elle le devient moins aux âges de la retraite, face aux régions des façades méditerranéenne et atlantique. La Haute-Savoie et le Puy-de-Dôme bénéficient des plus forts excédents migratoires avec le reste de la France. Les personnes arrivant de l'étranger font souvent le choix de s'établir dans la périphérie française de Genève ou dans les grandes métropoles.

Poursuivre ses études supérieures, saisir une opportunité d'emploi, rejoindre sa famille ou encore bénéficier d'un meilleur cadre de vie, les motifs qui incitent à changer de région sont multiples. Ces mobilités résidentielles contribuent à renouveler la population des régions, même si c'est au sein de leurs frontières qu'interviennent la plupart des déménagements.

Parmi les 7,7 millions de personnes présentes dans la région en 2013, 119 100 résidaient dans une autre région un an auparavant, soit 1,6 %. Au cours de la même période, 101 800 ont déménagé vers une autre région française. En une année, Auvergne-Rhône-Alpes a ainsi gagné 17 300 habitants du fait des échanges migratoires inter-régionaux. Cet excédent, qui contribue à augmenter sa population de 0,2 %, lui confère une attractivité moyenne au regard de celle des autres régions. Auvergne-Rhône-Alpes se positionne de ce point de vue assez loin de la Corse (+0,7 %) et des régions de l'ouest de la France. En Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Bretagne et Pays-de-la-Loire, la croissance de la population liée aux migrations interrégionales est ainsi supérieure à 0,4 %. Auvergne-Rhône-Alpes se détache en revanche nettement des quatre régions du nord qui perdent des habitants dans leurs échanges avec le reste de la France, l'Île-de-France étant la plus déficitaire (-0,6 %).

### Des flux nombreux avec l'Île-de-France et les régions limitrophes

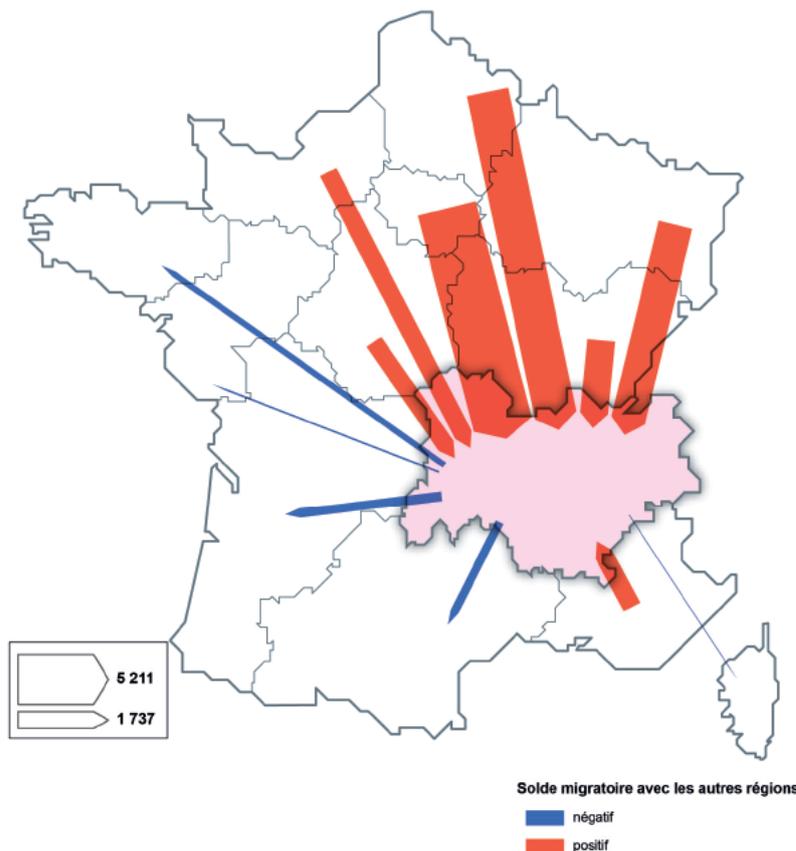
Comme dans la plupart des régions, les échanges migratoires les plus nombreux s'effectuent avec l'Île-de-France, en lien avec son poids démographique (environ un cinquième des flux). La moitié des déménagements au départ ou à l'arrivée d'Auvergne-Rhône-Alpes se font ensuite avec quatre de ses régions voisines. Pour autant, il ne s'agit pas nécessairement de migrations de proximité. En effet, seules 17 % des entrées et 19 % des sorties s'effectuent avec les départements limitrophes, celui de la Saône-et-Loire arrivant en tête des échanges. En moyenne, les nouveaux arrivants de la région s'installent à 420 kilomètres de leur ancien domicile.

Auvergne-Rhône-Alpes gagne des habitants vis-à-vis de l'Île-de-France (+ 5 200) et du

### Nettement plus d'arrivées que de départs en provenance d'Île-de-France et du Nord-Est

Solde migratoire d'Auvergne-Rhône-Alpes avec les autres régions métropolitaines sur un an

© IGN Géofla / Atlas Auvergne - Rhône-Alpes / Tome 3 - 2017 - Insee, Agences d'urbanisme



Champ : population âgée d'un an ou plus  
Source : Insee, Recensement de la population 2013

quart nord-est de la France (+ 3 700 avec les Hauts-de-France, + 3 000 avec le Grand Est, + 2 400 avec Bourgogne-Franche-Comté). Elle n'est déficitaire qu'avec les cinq régions les plus attractives du sud et de l'ouest (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Bretagne, Pays-de-la-Loire, Corse), sans toutefois que le déficit migratoire n'excède un millier de personnes avec chacune d'entre elles.

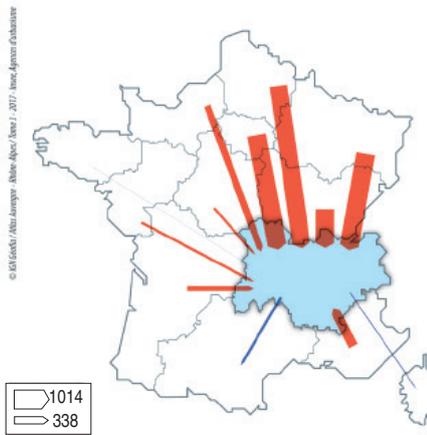
### Des arrivées de populations jeunes et diplômées en provenance du nord et de l'est, des départs de familles et de retraités vers le sud et l'ouest

Quel que soit leur âge, leurs caractéristiques sociales ou leur situation familiale, les

personnes qui viennent s'installer dans la région sont plus nombreuses que celles qui en partent. Les migrants sont plus jeunes et plus diplômés que le reste de la population, et cela est d'autant plus vrai pour les arrivants. La région est particulièrement attractive auprès des jeunes adultes de 18-24 ans et de 25-39 ans. L'excédent migratoire s'élève ainsi à 3 200 personnes pour la première classe d'âge et à 7 000 pour la seconde. L'impact des migrations est beaucoup plus faible au-delà de 40 ans. S'agissant des adultes non scolarisés, c'est vis-à-vis des titulaires d'un diplôme d'études supérieures, des cadres et professions intellectuelles supérieures et des professions intermédiaires que la région s'avère la plus attractive.

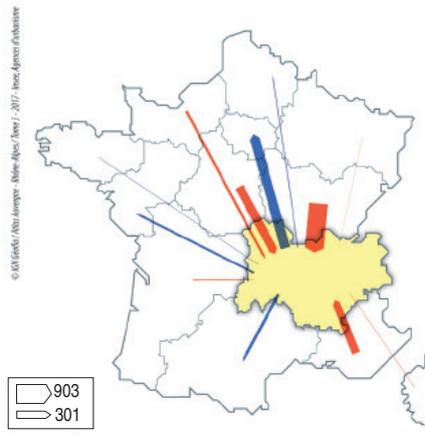
**Une région très attractive pour les cadres et les professions intermédiaires**

Solde migratoire sur un an pour les cadres et professions intermédiaires



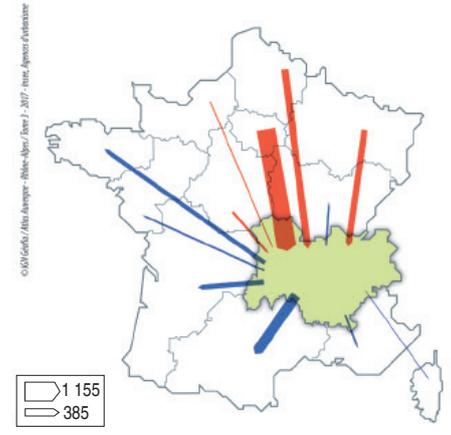
**15 200 arrivées d'élèves ou d'étudiants pour 13 700 départs**

Solde migratoire sur un an pour les étudiants et élèves



**Les retraités attirés par les régions du littoral**

Solde migratoire sur un an pour les retraités



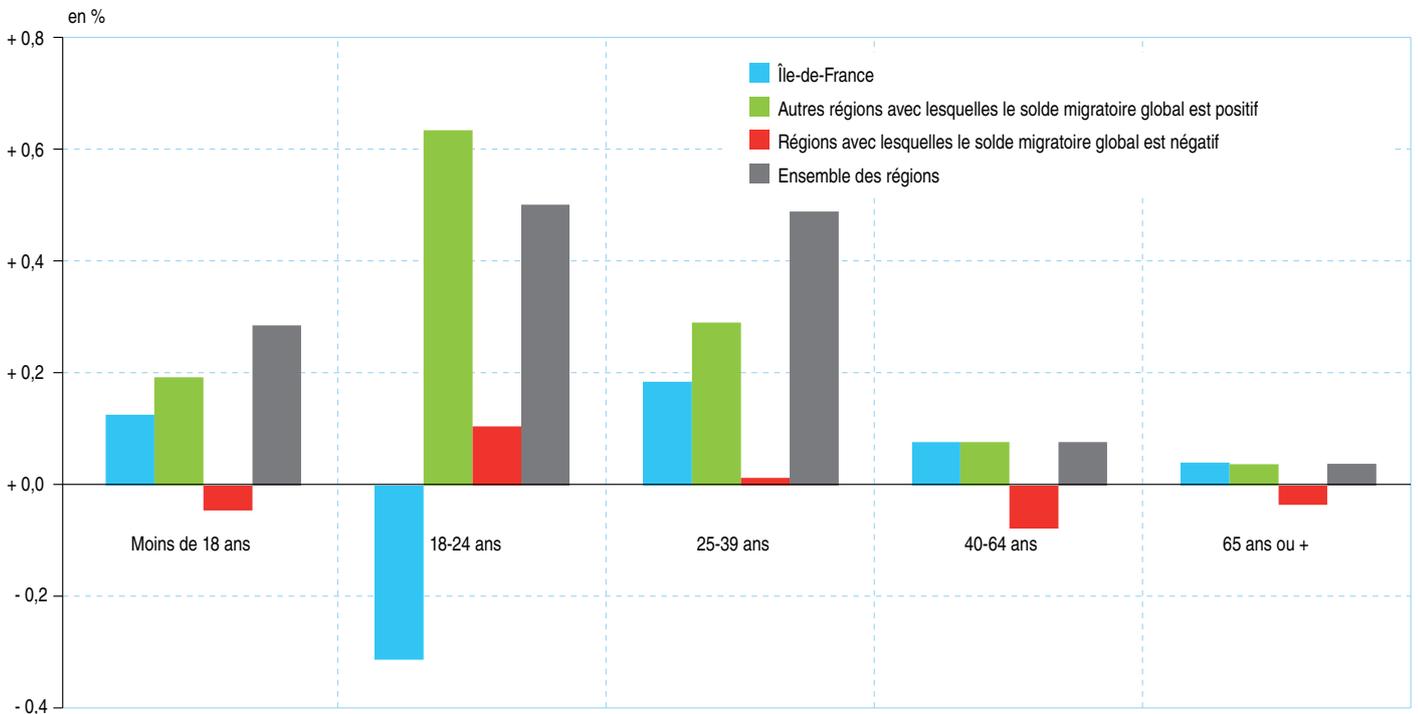
Solde migratoire avec les autres régions

■ négatif ■ positif

Champ : population âgée d'un an ou plus  
Source : Insee, Recensement de la population 2013

**Un excédent migratoire important entre 18 et 40 ans**

Impact des migrations avec les autres régions françaises sur un an sur la population de la classe d'âge considérée d'Auvergne-Rhône-Alpes



Champ : population âgée d'un an ou plus  
Source : Insee, Recensement de la population 2013

Les profils migratoires ne sont cependant pas les mêmes selon les régions. Avec l'Île-de-France, les départs sont bien plus nombreux que les arrivées dans la tranche des 18-24 ans, du fait de l'attrait de la région capitale pour les étudiants et les jeunes adultes entrant sur le marché du travail. Par rapport aux autres régions de province, Auvergne-Rhône-Alpes est en revanche particulièrement attractive pour cette même classe d'âge, notamment vis-à-vis de celles du nord et de l'est, mais également avec certaines régions au profit desquelles elle perd globalement de la population.

Auvergne-Rhône-Alpes attire aussi des jeunes actifs de 25 à 39 ans en provenance d'Île-de-France, du nord et de l'est. Les échanges avec ces régions ont moins d'impact aux âges plus élevés, même s'ils restent positifs. C'est précisément à partir de 40 ans qu'on enregistre des départs vers les régions du sud et de l'ouest. Ils concernent alors davantage des familles avec enfants et des retraités.

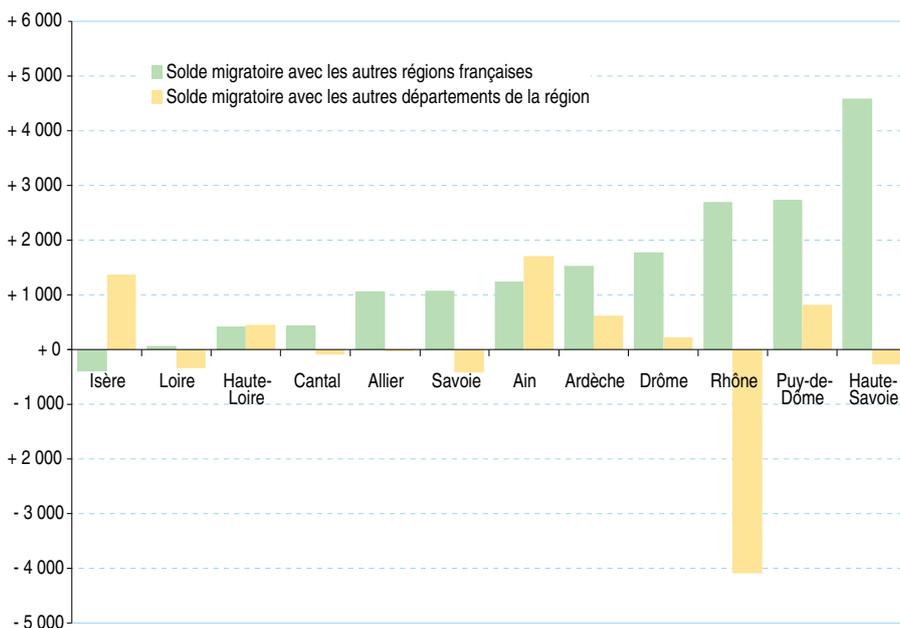
### La Haute-Savoie et le Puy-de-Dôme, premiers bénéficiaires des apports migratoires avec le reste de la France

Les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes qui gagnent le plus d'habitants dans les migrations avec les autres régions sont la Haute-Savoie (+ 4 600), confortée par l'attractivité de Genève, ainsi que le Puy-de-Dôme et le Rhône (+ 2 700 chacun), sièges des deux anciennes capitales régionales dont les périphéries proches accueillent les nouveaux arrivants. Dans le Rhône, ces gains sont toutefois contrebalancés par des échanges déficitaires vis-à-vis des autres départements de la région. Par ailleurs, la présence d'une grande agglomération ne suffit pas toujours à attirer des habitants en provenance d'autres régions. Le solde des échanges est presque nul pour la Loire et notamment la zone d'emploi de Saint-Étienne. Quant à l'Isère, il est le seul des douze départements à perdre de la population au jeu des migrations avec les autres régions françaises (- 400), le déficit étant concentré dans la zone d'emploi de Grenoble.

Relativement à leur population, la Haute-Savoie et le Puy-de-Dôme restent parmi les départements les plus attractifs vis-à-vis du reste de la France. Même si elles portent sur des volumes de plus faible importance, les migrations extérieures ont également un impact démographique important dans certaines zones moins densément peuplées de l'Ardèche et de la Drôme, voire de la Haute-Loire ou du Cantal. Dans cette partie sud de la région, la contribution des échanges inter-régionaux à la croissance de la population est particulièrement élevée dans les zones d'emploi d'Aubenas, Mauriac, Saint-Flour et Montélimar. Si les jeunes adultes les quittent pour se rapprocher des grands pôles économiques et universitaires, ces territoires s'avèrent en revanche attractifs pour des familles et personnes âgées à la recherche d'un cadre de vie plus adapté à leurs attentes.

### Le Rhône déficitaire dans ses échanges avec les autres départements de la région

Solde migratoire avec le reste de la France



Champ : population âgée d'un an ou plus  
Source : Insee, Recensement de la population 2013

### En un an, 37 000 personnes sont arrivées de l'étranger

Départements	Effectifs arrivés de l'étranger	Part dans l'ensemble des arrivées de l'étranger de la région (en %)	Poids dans la population d'un an ou plus (en %)
Rhône	10 900	30	0,6
Haute-Savoie	6 500	18	0,9
Isère	5 200	14	0,4
Ain	4 600	12	0,8
Puy-de-Dôme	2 600	7	0,4
Loire	2 000	6	0,3
Savoie	1 700	4	0,4
Drôme	1 300	3	0,3
Ardèche	700	2	0,2
Allier	600	2	0,2
Haute-Loire	300	1	0,1
Cantal	200	1	0,1
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>36 700</b>	<b>100</b>	<b>0,5</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2013

### Arrivants de l'étranger : dans les grandes métropoles et le Genevois français

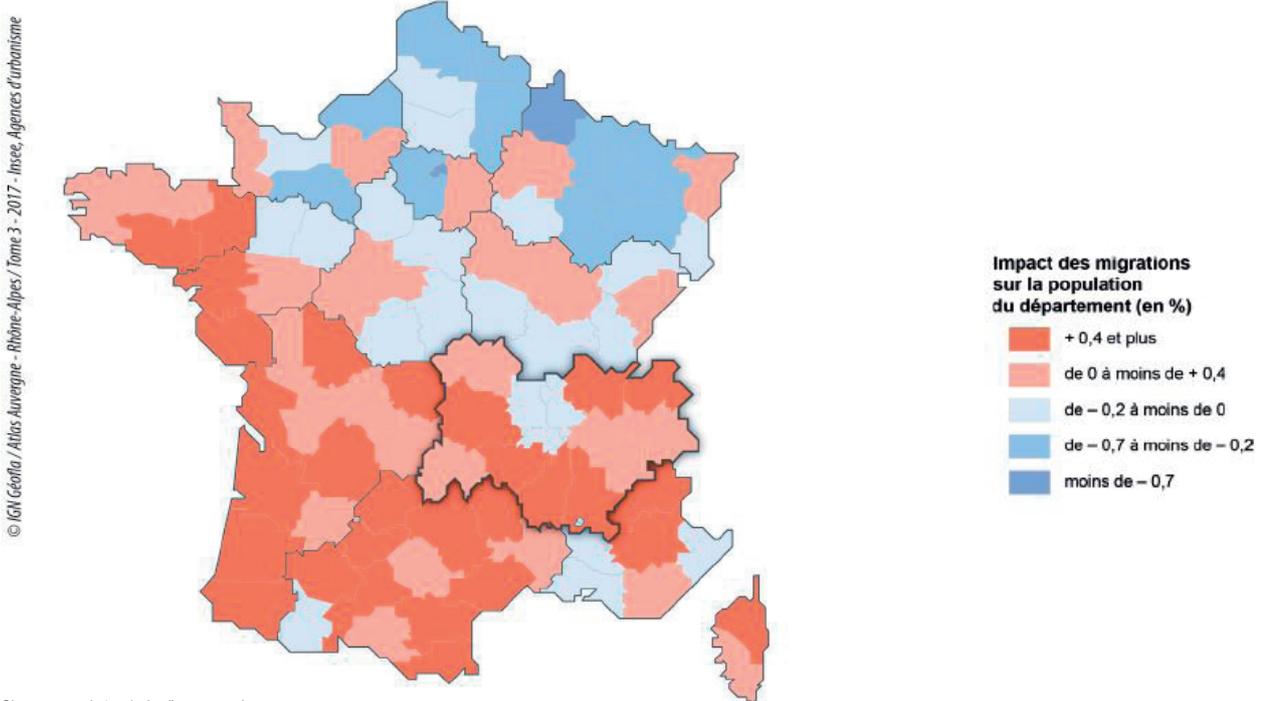
En un an, 36 700 personnes sont arrivées de l'étranger sans que l'on ne connaisse le nombre de celles ayant fait le chemin inverse. Ces arrivées sont plutôt le fait de personnes de nationalité étrangère, souvent suisses. Mais elles concernent aussi, quatre fois sur dix, des Français expatriés.

La capitale régionale reste la porte d'entrée privilégiée des personnes venant de l'étranger. Ainsi, 30 % de ces dernières s'installent dans le département du Rhône. La région grenobloise et l'Isère sont aussi destinataires d'une part importante des flux (5 200 personnes, soit 14 %).

La périphérie française de l'espace transfrontalier attire quant à elle de nombreux ressortissants suisses pour son marché foncier et immobilier, plus accessible que celui du canton de Genève. Au cours de l'année 2012, plus de 4 900 personnes ont ainsi franchi la frontière franco-suisse pour s'établir en Auvergne-Rhône-Alpes. Par son rayonnement, la métropole internationale de Genève draine aussi des actifs qualifiés en provenance de nombreux pays. L'Ain et la Haute-Savoie sont de ce fait les départements français qui accueillent le plus de personnes de l'étranger relativement à leur population, après Paris. ■

**Des mouvements migratoires moins favorables aux départements du Rhône et de la Loire**

Impact des migrations avec le reste de la France, sur la population du département



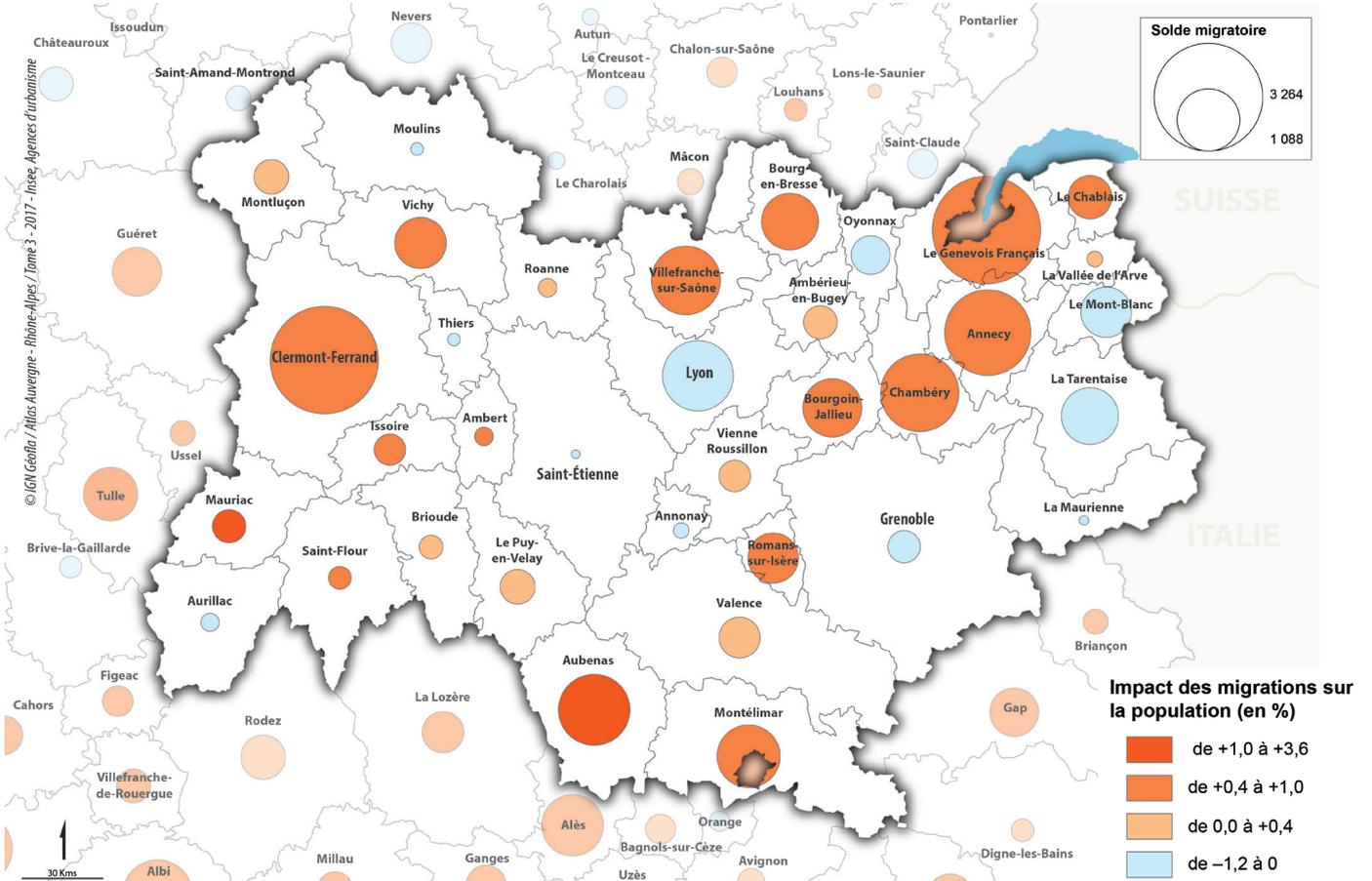
Champ : population âgée d'un an ou plus

Les échanges avec l'étranger expliquent en grande partie les écarts entre le solde migratoire et le solde apparent des entrées-sorties. Dans le Rhône par exemple, le premier est en déficit et le second en excédent.

Source : Insee, Recensement de la population 2013

**Un impact important dans les zones peu denses de l'Ardèche, de la Drôme ou du Cantal**

Solde migratoire et impact des migrations avec le reste de la France sur la population des zones d'emploi



Note : ces migrations ne comptabilisent pas les échanges avec l'étranger et diffèrent en cela du concept de solde migratoire apparent des entrées-sorties.

Champ : population âgée d'un an ou plus

Source : Insee, Recensement de la population 2013

# Déménagements au sein de la région

## Des mobilités nombreuses au sein des espaces urbains

Entre 2012 et 2013, 6 % des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes ont déménagé vers une autre commune de la région. Beaucoup de ces mobilités s'effectuent des villes centres vers leur périphérie, proche ou plus lointaine. Elles sont surtout le fait de personnes en emploi vivant en famille. Les étudiants et les actifs de moins de 25 ans rejoignent au contraire les centres d'agglomération. Au sein de la région, les échanges migratoires entre aires urbaines se structurent principalement autour de Lyon. Des flux non négligeables lient également les aires des départements alpins, le long d'un axe joignant Annemasse et Valence.

Les moteurs des migrations sont intimement liés au cycle de vie des personnes. Ainsi, de nombreuses mobilités interviennent à l'occasion d'une mise en couple, de la naissance d'un enfant ou encore du passage à la retraite. La poursuite d'études et la recherche d'un cadre de vie plus ou moins urbain peuvent motiver aussi des déplacements de courte ou moyenne distance.

### Sur un an, 455 850 habitants ont changé de commune au sein de la région

En 2013, 12,1 % des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes ont déclaré avoir déménagé au cours de l'année passée. La grande majorité d'entre eux résidait déjà au sein de la région. Les déménagements en provenance d'une autre région sont plus rares (1,6 % des habitants). Pour les personnes mobiles au sein de la région, changer de résidence signifie le plus souvent changer de commune.

Ce sont ainsi 455 800 habitants (soit 6,0 % de la population) qui se sont installés dans une autre commune de la région, généralement peu éloignée de leur ancien domicile. En moyenne, pour ces personnes, 26 kilomètres séparent l'ancien et le nouveau lieu de résidence, et pour un migrant sur deux, cette distance est inférieure à 10 kilomètres. Ces mobilités résidentielles internes à la région s'organisent très souvent au sein des pôles urbains et de leur zone d'influence. Six fois sur dix, les changements de commune se font dans la même aire urbaine, et dans 21 % des cas, entre deux aires urbaines. Par ailleurs, 8 % des mouvements se font au départ de ces dernières vers une commune multipolarisée ou située hors d'influence des pôles, et 7 % depuis ces types d'espace vers une aire urbaine.

### Les familles quittent les centres pour les couronnes périurbaines

Les échanges migratoires dans la région reflètent le phénomène de desserrement et de périurbanisation qui touche presque toutes les villes françaises. Les déménagements depuis les villes centres vers leurs périphéries proches, ainsi que les départs vers les communes périurbaines plus lointaines sont nettement plus nombreux que les mouvements inverses. Au jeu des mobilités infrarégionales, ce sont les villes centres des grands pôles urbains qui perdent le plus d'habitants (- 15 190 sur un an), et notamment les quatre plus importantes (Lyon, Grenoble, Saint-Étienne et Clermont-Ferrand). Ces départs ont un impact important sur leur population. Pour certaines, comme Clermont-Ferrand, ces pertes sont cependant compensées par l'arrivée de nouveaux habitants provenant d'autres régions.

Les couronnes périurbaines des grandes agglomérations sont à l'inverse les espaces qui gagnent le plus de population (+ 10 450). La périurbanisation touche également les pôles urbains

de moyenne ou petite taille, même si les volumes d'échanges entre ces pôles et leurs couronnes sont de moindre ampleur.

Les personnes qui quittent les pôles pour les espaces périurbains vivent majoritairement en famille, avec des enfants (55 %) ou simplement en couple (25 %). Il s'agit plus fréquemment d'adultes âgés de 25 à 39 ans, bien installés dans la vie active et appartenant plutôt aux classes moyennes des professions intermédiaires, d'employés ou d'ouvriers. Ceux qui changent de commune au sein de ces espaces périurbains et qui ont fait cette mobilité plus tôt, ont globalement le même profil. Ils comprennent une part encore plus importante de familles (59 %), dont les adultes sont un peu plus âgés et appartiennent à des catégories sociales un peu plus modestes que les précédentes (plus d'ouvriers et de personnes pas ou peu diplômées).

### Les étudiants et jeunes adultes attirés par les grandes agglomérations

À l'inverse, les mobilités résidentielles depuis les espaces périurbains voire ruraux vers les pôles concernent plus souvent les personnes vivant seules (26 %), celles cohabitant sans lien familial (8 %) ou résidant dans des communautés comme les maisons de retraite ou les foyers étudiants (6 %). Les jeunes adultes de 18-24 ans, qui se rapprochent des grands pôles d'enseignement supérieur, sont nettement sur-représentés parmi ces mouvements. Des personnes âgées de 65 ans ou plus s'inscrivent aussi dans la même logique de flux. Une partie d'entre elles entrent en maison de retraite, des octogénaires principalement. D'autres un peu plus jeunes, font le choix de retourner dans des petits centres urbains pour vivre à proximité des commerces et services. Les migrations sont cependant beaucoup moins nombreuses à ces âges, et donc sans commune mesure avec les migrations liées au cycle d'études.

Les personnes qui déménagent pour une autre commune au sein des pôles urbains présentent un profil proche de celles qui s'y installent. Il s'agit plus souvent de personnes seules, de jeunes âgés de 18-24 ans, et particulièrement d'étudiants et

élèves. Mais ces migrations de proximité sont aussi le fait d'adultes déjà bien établis dans la vie active et familiale, appartenant aux catégories sociales plus aisées (surreprésentation des diplômés du supérieur et des cadres et professions intellectuelles supérieures) et s'installant plutôt dans les périphéries proches des grandes villes que dans les communes périurbaines.

### Au sein de la région, Lyon est au centre des échanges entre aires urbaines

De façon assez logique, l'aire urbaine de Lyon occupe une place centrale dans les échanges migratoires entre les aires urbaines de la région. Les échanges les plus importants en volume ont lieu avec les plus grandes, et tout particulièrement avec celles des départements limitrophes. Grenoble et Saint-Étienne d'une part, vis-à-vis desquelles Lyon gagne de la population, Vienne et Bourg-en-Bresse d'autre part, au profit desquelles elle en perd.

D'autres zones d'échanges préférentiels se dessinent, notamment le long du sillon alpin. Le Genevois français est particulièrement attractif vis-à-vis des grandes aires métropolitaines françaises, et donc aussi de Lyon et Grenoble. Son solde migratoire est en revanche négatif avec les aires savoyardes proches (Annecy, Cluses et Chambéry). Inversement, l'aire grenobloise constitue plutôt un pôle attractif pour ses voisins de Valence et Chambéry, alors qu'elle est déficitaire dans ses échanges avec le Genevois et l'aire urbaine de Lyon. L'aire de Clermont-Ferrand constitue quant à elle le nœud central des échanges entre les aires urbaines de l'ancienne Auvergne, même si les flux ne sont pas nécessairement très importants en volume. Elle gagne plus d'habitants qu'elle n'en perd dans ses échanges avec les aires les plus proches d'Issoire, Vichy et Montluçon, mais également avec celles plus éloignées d'Aurillac, du Puy-en-Velay et de Moulins.

À moindre échelle, un réseau d'échanges s'organise autour de Saint-Étienne dont les résidents partent vers Montbrison, tandis qu'elle attire ceux du Roannais et du Puy-en-Velay. Un second se structure autour de Valence. Cette aire accueille moins d'habitants qu'elle n'en perd en provenance des aires voisines de Romans et Tournon-sur-Rhône. ■

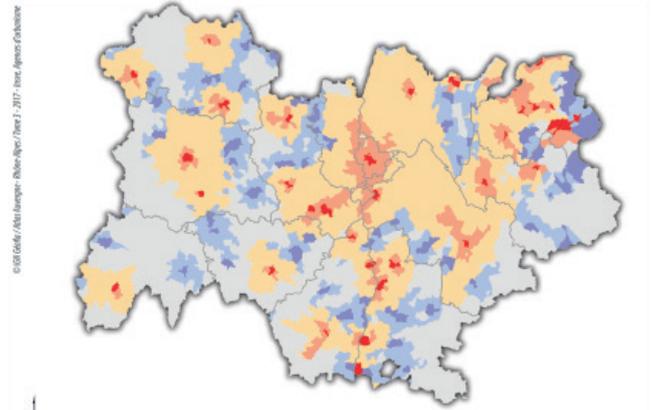
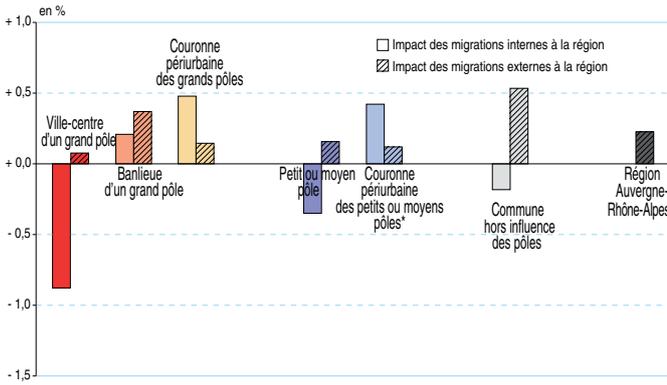
### Flux migratoires sur un an pour la région Auvergne-Rhône-Alpes

	Effectifs	Part dans la population âgée d'un an ou plus
Population âgée d'un an ou plus au 01/01/2013	7 659 790	100,0%
Arrivées en provenance de la France (hors Mayotte)	119 070	1,6%
Départs vers la France (hors Mayotte)	101 760	1,3%
Arrivées en provenance de l'étranger	36 670	0,5%
Personnes résidant déjà dans la région un an auparavant	7 503 310	97,9%
* dont personnes ayant déménagé au sein de la région	774 860	10,1%
- dont personnes ayant changé de commune	455 850	6,0%
- dont personnes ayant changé de logement dans la même commune	319 010	4,1%
* dont personnes n'ayant pas changé de logement	6 728 450	87,8%

Source : Insee, Recensement de la population 2013

Des changements de résidence à l'avantage des périphéries

Impact des migrations (internes et avec l'extérieur de la région) sur la population des différents types de communes



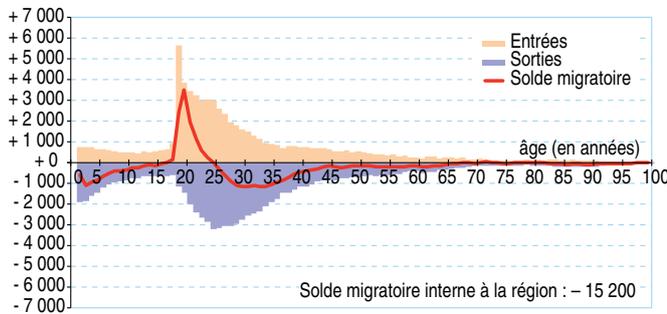
Champ : Population âgée d'un an ou plus ayant changé de commune de résidence en cours d'année, hors flux avec l'étranger.

Pour analyser les tendances migratoires au sein de la région et étudier le phénomène de périurbanisation, les communes ont été regroupées en 6 catégories. Les couronnes périurbaines des grands pôles regroupent les couronnes de chaque grand pôle ainsi que les communes multipolarisées des grandes aires urbaines. Les couronnes périurbaines des petits ou moyens pôles comprennent les couronnes de ces pôles ainsi que les autres communes multipolarisées.

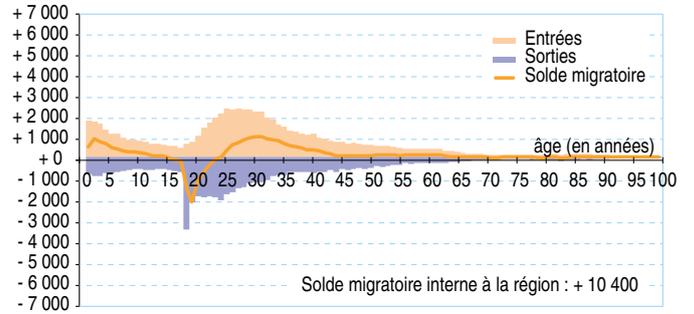
Source : Insee, Recensement de la population 2013

Bilan migratoire des échanges intra-régionaux par âge

Villes centres des grands pôles



Couronnes périurbaines des grands pôles

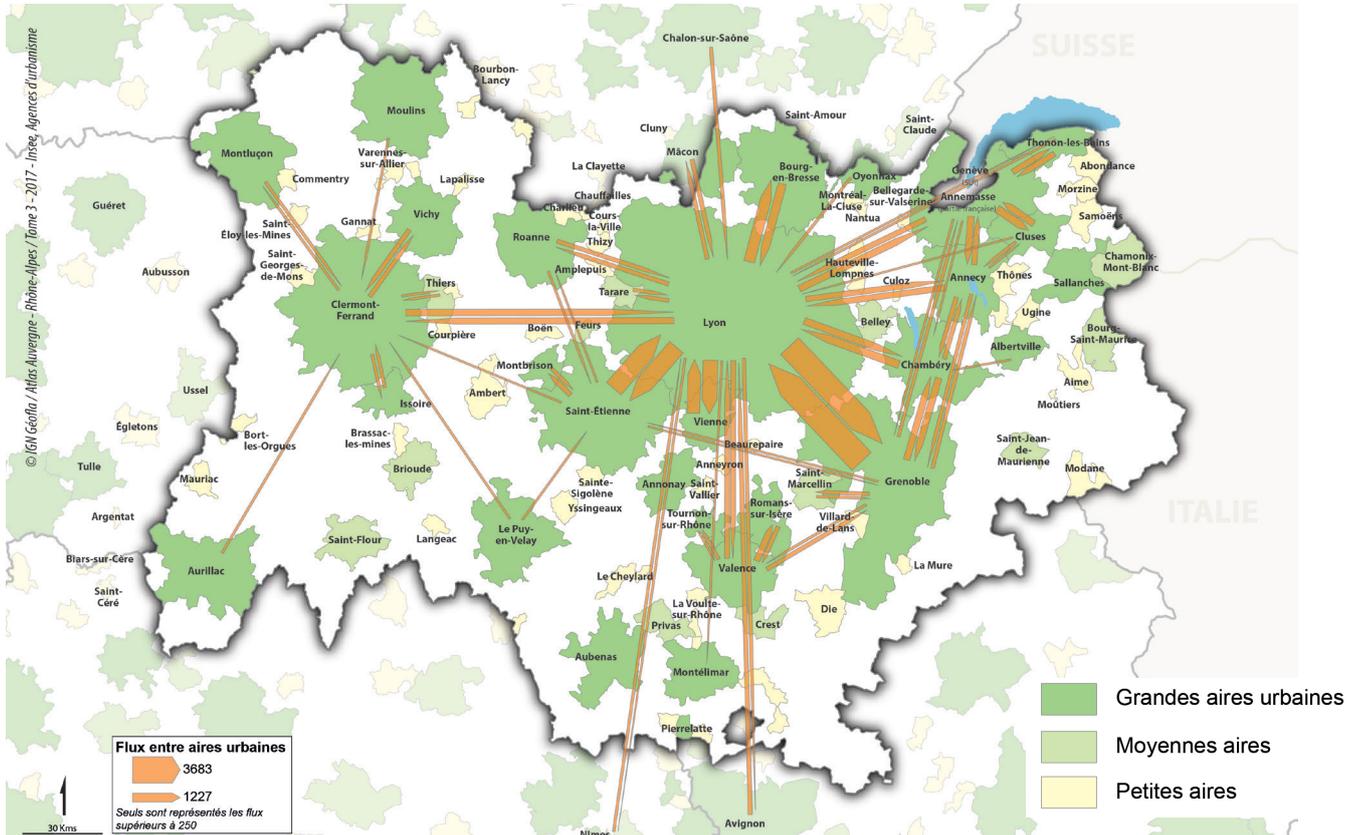


Source : Recensement de la population 2013

Source : Recensement de la population 2013

Au sein de la région, près de 48 000 mouvements annuels depuis ou vers l'aire urbaine de Lyon

Migrations résidentielles entre aires urbaines sur un an



Source : Insee, Recensement de la population 2013

# Mobilités étudiantes

## Une région attractive pour les étudiants étrangers et les doctorants

**E**n augmentation régulière depuis quinze ans, les étudiants présents dans la région représentent 12,6 % des effectifs de l'enseignement supérieur français. Attractive surtout pour les étudiants étrangers, Auvergne-Rhône-Alpes dispose d'une offre de formations diversifiée, tant au sein des grandes métropoles universitaires qu'au sein d'un réseau de villes moyennes complémentaires.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, plus de 300 000 étudiants sont inscrits dans les établissements d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2013. Ils représentent 12,6 % des effectifs de l'enseignement supérieur français, une proportion conforme au poids de sa population. C'est ainsi la deuxième région française, derrière l'Île-de-France. Sa taille, son dynamisme et la diversité de son offre de formation lui permettent de conserver ses jeunes en poursuite d'études et d'attirer ceux des autres régions.

### Une région attractive pour les étudiants étrangers et les doctorants

En 2013, 36 500 étudiants étrangers, soit 12 % des étudiants étaient inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur d'Auvergne-Rhône-Alpes. C'est la deuxième région d'accueil, derrière l'Île-de-France (102 700, 16 %). La part des étudiants étrangers est similaire à celle de l'Occitanie (27 040, 12 %) et du Grand Est (23 600, 13 %). Les quatre grands pôles omni-disciplinaires captent la majorité des étudiants étrangers, même si certains sites secondaires se distinguent par une forte proportion d'étudiants étrangers. Ainsi, 23,5 % des étudiants roannais sont d'origine étrangère (Maroc, Chine).

L'attractivité des sites universitaires peut, également, s'apprécier au regard du nombre d'étudiants de troisième cycle. Auvergne-Rhône-Alpes accueille 7 940 doctorants, derrière l'Île-de-France (22 300) et devant l'Occitanie (5 800), Provence-Alpes-Côte d'Azur (4 800) et Grand Est (4 500). Grenoble (3 500) renforce son statut de métropole innovante. Son unité urbaine se positionne, notamment, devant celles de Lyon (3 100), de Clermont-Ferrand (950) et de Saint-Étienne (340). La part des doctorants pour 100 étudiants est la plus importante à Grenoble (6,5). Dans la suite du classement, Clermont-Ferrand (2,5) est devant Lyon (2,2) et Saint-Étienne (1,5).

### Une augmentation soutenue du nombre d'étudiants

En 2013, près de la moitié des effectifs étudiants de la région est inscrite dans l'unité urbaine de Lyon. Ces 142 200 étudiants représentent plus de 10 % de la population de la métropole de Lyon. Clermont-Ferrand et Grenoble sont les deux unités urbaines qui enregistrent le plus grand nombre d'étudiants pour 1 000 habitants avec, respectivement, 143 étudiants et 107 étudiants. Saint-Étienne en compte 61.

Entre 2001 et 2014, le nombre d'étudiants en Auvergne-Rhône-Alpes progresse de 19 %, soit cinq points de plus que la moyenne nationale. Cette croissance est principalement liée à une augmentation de l'accès aux études supérieures des jeunes générations. Néanmoins, certains territoires connaissent une progression plus forte, comme l'unité urbaine de Roanne (+ 65 %), en lien avec la diversification des formations enclenchée dans les années 2000. Annecy et Lyon ont, également, connu une progression notable (respectivement + 37 % et + 32 %) du fait d'une meilleure offre de formation en premier et en deuxième cycles. À l'inverse, les sites de Montluçon et de Moulins ont enregistré une baisse significative du nombre des étudiants avec, respectivement, - 21 % et - 10 %.

### Quatre grands pôles omni-disciplinaires

Lyon, Grenoble, Saint-Étienne et Clermont-Ferrand disposent d'un large rayonnement universitaire sur les territoires environnants mais aussi sur d'autres régions françaises en dispensant des formations spécifiques de haut niveau telles que l'École Centrale de Lyon, l'École des Mines de Saint-Étienne, l'Institut polytechnique de Grenoble ou SIGMA Clermont (regroupement de l'Institut Français de Mécanique Avancée et de l'École Nationale Supérieure de Chimie).

La plupart des établissements d'enseignement supérieurs de Lyon et de Saint-Étienne sont

réunis au sein de la Communauté d'universités et d'établissements (Comue), appelée aussi Université de Lyon. La communauté Université Grenoble Alpes (ComUE UGA), mise en place fin 2014, regroupe les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche de l'académie de Grenoble.

### Un archipel d'agglomérations moyennes aux enseignements complémentaires

Dix sites d'enseignement supérieur, implantés dans des agglomérations de plus petite taille, complètent le maillage territorial de l'offre universitaire régionale. Ces sites accueillent, pour la plupart, de plus en plus d'étudiants, dans des établissements dits de « proximité ». Annecy, Roanne, Montluçon et Aurillac disposent d'Instituts Universitaires de Technologie (IUT) avec une visibilité forte mais les rendant dépendant de l'établissement de référence.

Vichy, Le Puy-en-Velay et, dans une moindre mesure, Moulins, sont davantage tournés vers les sciences et techniques attirant, également, des étudiants de départements limitrophes. Chambéry, Valence ou Bourg-en-Bresse sont des relais locaux des grands pôles de l'enseignement supérieur par l'intermédiaire d'antennes d'universités.

### Des sites universitaires fonctionnant en réseau, pour une offre globale, cohérente et attractive

L'offre de formation des agglomérations moyennes est variée. Ces formations sanctionnent des études de premier cycle — malgré la présence de quelques masters —. Une fois diplômés de ces formations, les étudiants se dirigent, fréquemment, dans les grandes métropoles pour le deuxième cycle.

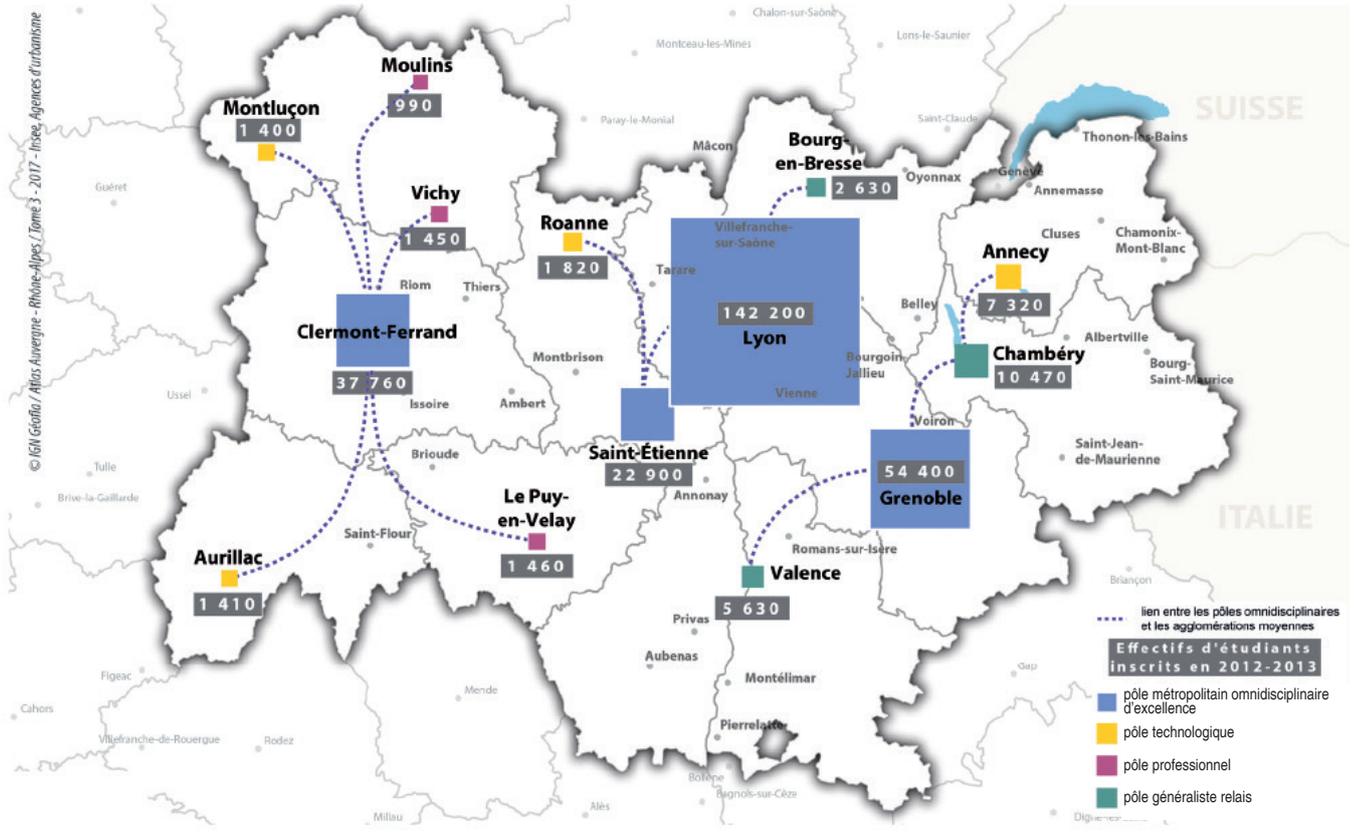
Par ailleurs, ces formations sont en adéquation avec les besoins de compétences des entreprises locales, selon les spécialités porteuses telles que le textile, la mécanique, la santé à Roanne ; l'agroalimentaire à Bourg-en-Bresse ; la nutrition, santé à Vichy ; image, multimédia au Puy-en-Velay, etc. ■

	Pôles métropolitains omnidisciplinaires	Pôles technologiques	Pôles professionnels	Pôles généralistes relais	Médiane des 15 unités urbaines
<b>Indicateurs des "entrants" dans le système de l'enseignement supérieur (en %)</b>					
Part de nouveaux bacheliers issus du département de l'unité d'inscription	50,4	48,2	26,0	60,1	50,3
Part de nouveaux bacheliers issus des départements limitrophes de l'unité d'inscription	26,7	26,5	38,9	32,7	30,8
Part d'étudiants inscrits issus du département de l'unité d'inscription	33,2	34,4	28,8	53,5	33,1
Part d'étudiants inscrits issus des départements limitrophes de l'unité d'inscription	21,0	20,0	33,3	29,3	24,7
Part d'étudiants de nationalité étrangère inscrits dans les formations d'ens. supérieur	13,5	9,1	1,8	4,4	8,4
Part d'étudiants de nationalité étrangère inscrits dans les formations d'ingénieurs	12,6	0,0	0,0	4,6	4,3
<b>Indicateurs de l'"activité" du système de l'enseignement supérieur (en %)</b>					
Part d'étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur publics	88,2	89,0	74,1	75,5	86
Part d'étudiants inscrits en 3 <sup>e</sup> cycle	3,6	0,0	0,0	0,0	0
<b>Indicateurs des "résultats" du système de l'enseignement supérieur (en %)</b>					
Taux de diplômes délivrés	46,5	53,3	65,2	49,8	51,4
Part de diplômes de 3 <sup>e</sup> cycle délivrés	1,8	0,0	0,0	0,0	0

Sources : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES : Atlas régional - les effectifs d'étudiants 2012-2013

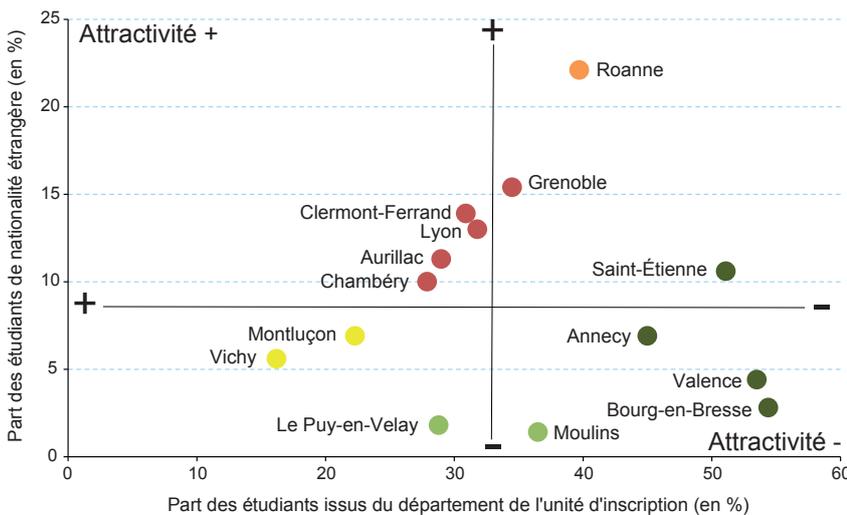
La moitié des étudiants de la région est inscrite dans l'unité urbaine de Lyon

Typologie des sites d'enseignement supérieur dans la région Auvergne-Rhône-Alpes par unité urbaine



Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES, Atlas régional : les effectifs étudiants 2012-2013

L'attractivité de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour les étudiants français et étrangers



Sources : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES, Atlas régional : les effectifs étudiants 2012-2013

Ce graphique a été réalisé selon une classification hiérarchique ascendante prenant en compte un critère d'attractivité (part des étudiants de nationalité étrangère inscrits dans les formations d'enseignement supérieur d'Auvergne-Rhône-Alpes) et un critère de flux (nombre d'étudiants inscrits dans les formations d'enseignement supérieur d'Auvergne-Rhône-Alpes issus du département de l'unité urbaine d'inscription). **Clermont-Ferrand, Lyon, Aurillac et Chambéry** sont attractives puisqu'un nombre plus important que la moyenne d'étudiants étrangers y sont présents ainsi qu'une part moins importante que la moyenne d'étudiants « locaux ». À l'opposé, **Anneny, Valence, Bourg-en-Bresse et Moulins** constituent des unités urbaines peu attractives au croisement de ces deux critères. **Roanne** confirme son attrait pour les étudiants étrangers, même si les étudiants français présents sont plutôt ligériens. A l'opposé, **Vichy et Montluçon** attirent peu d'étudiants étrangers mais davantage d'étudiants non originaires du département de l'Allier.

# Fréquentation touristique

## Une région à fort potentiel touristique

La région Auvergne-Rhône-Alpes est l'une des plus touristiques de France. La clientèle mondiale occupe ainsi 22,7 millions de nuitées d'hôtel en 2015. Les touristes étrangers privilégient les établissements haut de gamme. Le tourisme d'affaires est très présent dans les grandes villes et le tourisme de loisirs dans les stations de ski et les zones thermales. Dans le sud de la région au tourisme vert plus développé, les campings attirent plutôt des touristes français ou néerlandais. Les résidences secondaires complètent l'offre classique d'hébergement, notamment dans les zones de montagne.

Outre le fait de changer de domicile, les personnes migrent de façon temporaire à des fins de loisirs, ou pour affaires. Lorsqu'elles passent au moins une nuit (et au plus un an) en dehors de leur domicile habituel, elles sont qualifiées de touristes, même si le motif de déplacement est d'ordre professionnel.

### Une clientèle mondiale dans les hôtels

En 2015, la fréquentation des hôtels d'Auvergne-Rhône-Alpes s'élève à 22,7 millions de nuitées. Les trois quarts des nuitées correspondent à la clientèle française, provenant de la région (22%) mais surtout des autres régions françaises (53%). Les touristes d'Europe affluent également, le Royaume-Uni en tête. La fréquentation hors Europe s'élève à 5% de l'ensemble des nuitées. Près de la moitié provient du continent américain, particulièrement des États-Unis.

### Une hôtellerie très fréquentée pour des motifs très variés

Avec ses montagnes et ses volcans, ses rivières et ses lacs, ses métropoles, la région a tous les atouts

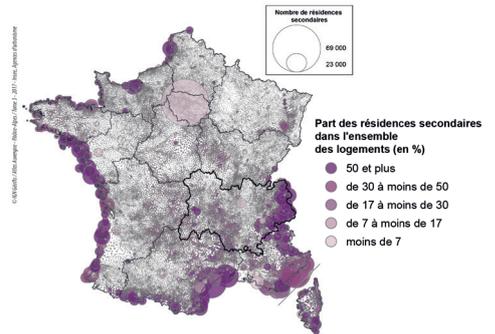
pour dynamiser son hôtellerie. Ainsi elle est la deuxième la plus fréquentée de France après l'Île-de-France. Fortes de l'activité des métropoles et du domaine skiable réputé, les fréquentations les plus importantes se trouvent dans les grandes villes de la région, leur périphérie et les stations de ski alpines. En ville, près des deux tiers des nuitées concernent le tourisme d'affaires. En revanche, dans les Alpes, hors grandes villes de vallée, il est plutôt question de tourisme de loisirs lié aux sports d'hiver. Autre activité historique de la région, le thermalisme concourt aussi à une fréquentation accrue des hôtels dans la partie auvergnate de la région, particulièrement à Vichy ou la Bourboule, mais aussi dans la partie alpine à Uriage ou à Aix-les-Bains.

### Les étrangers hors Europe optent pour le haut de gamme

La fréquentation des hôtels 3 étoiles est la plus importante. C'est aussi une question d'offre, car il existe plus d'hôtels 3 étoiles que de 4 et 5 étoiles. La

### Les résidences secondaires sur le littoral et en montagne

Nombre de résidences secondaires par commune



Source : Insee, RP 2013

fréquentation des 3 étoiles représente plus d'un tiers des nuitées. Les établissements plus luxueux, 4 et 5 étoiles, sont très prisés par la clientèle non européenne. En effet, 40% des nuitées des clients du Proche et Moyen-Orient, du Japon et des États Unis se déroulent dans ces établissements. À l'inverse, la fréquentation française s'oriente, quant à elle, vers des établissements plus modestes d'une ou deux étoiles.

### Une clientèle européenne et surtout néerlandaise dans les campings

D'avril à septembre, la fréquentation des campings de la région atteint les 11 millions de nuitées en 2015 tous types d'emplacement confondus : nus pour tente, pour caravane ou camping-car et autres emplacements dont mobil-homes. Le sud de la région, et particulièrement les gorges de l'Ardeche, est de loin le site régional le plus fréquenté par les campeurs. Les loisirs lacustres autour des lacs du Léman, du Bourget et d'Annecy et l'originalité de la zone volcanique du Puy-de-Dôme avec la Chaîne des Puys attirent aussi les adeptes du camping.

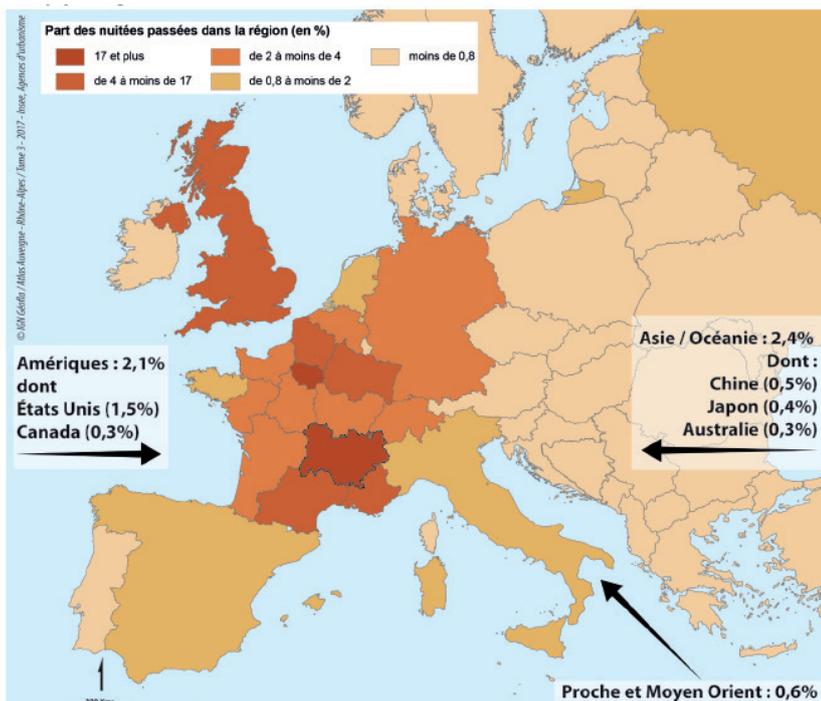
Près des deux tiers de ces nuitées proviennent d'une clientèle française. La clientèle étrangère est principalement européenne et surtout néerlandaise. Les campings de 3, 4 et 5 étoiles sont les plus prisés avec les plus forts taux d'occupation notamment par les Néerlandais, les Suisses, les Anglais et les Belges. En effet, plus de 80% des nuitées de ces clients sont comptabilisées dans ces campings haut de gamme.

### Des résidences secondaires liées au tourisme

Près des deux tiers des nuitées touristiques sont réalisées dans des hébergements autres que les hôtels, campings ou autres hébergements collectifs, par exemple chez des amis, dans la famille ou

### Un tourisme international dans la région

Part des nuitées passées dans les hôtels d'Auvergne-Rhône-Alpes selon la région française ou le pays d'origine du client en 2015



Source : Données internationales : Insee en partenariat avec la DGE et des partenaires régionaux. Données régionales françaises : TNS Sofres - Suivi de la Demande Touristique des résidents en France

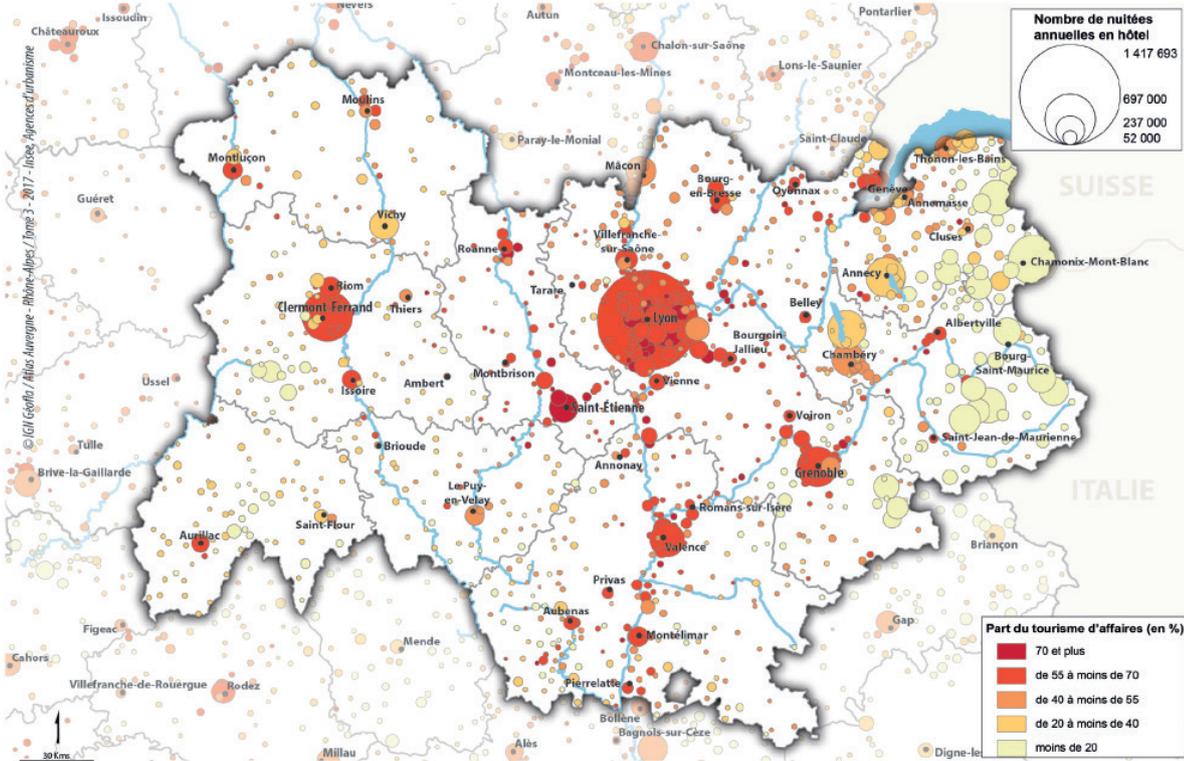
dans une résidence secondaire. En 2014, la région a une capacité de 2,3 millions de lits dans les résidences secondaires, dont les propriétaires résident autant dans la région qu'ailleurs. Alors qu'en termes de capacité hôtelière et campings, l'Ardèche soutient la comparaison

avec les Savoie, les différences en termes de résidences secondaires sont très marquées. Pour de nombreuses communes alpines, les résidences secondaires constituent entre un quart et la moitié des logements. Par exemple, sur la commune de Saint-Martin-de-Belleville, qui comprend la station

des Ménuires, les 11 300 résidences secondaires constituent 83 % du parc de logement. Avec le tourisme vert dans le massif central, les résidences secondaires se retrouvent aussi en nombre de l'Ardèche aux volcans auvergnats. En Auvergne, les nuitées non marchandes sont prépondérantes. ■

**Le tourisme d'affaires davantage dans les grandes villes**

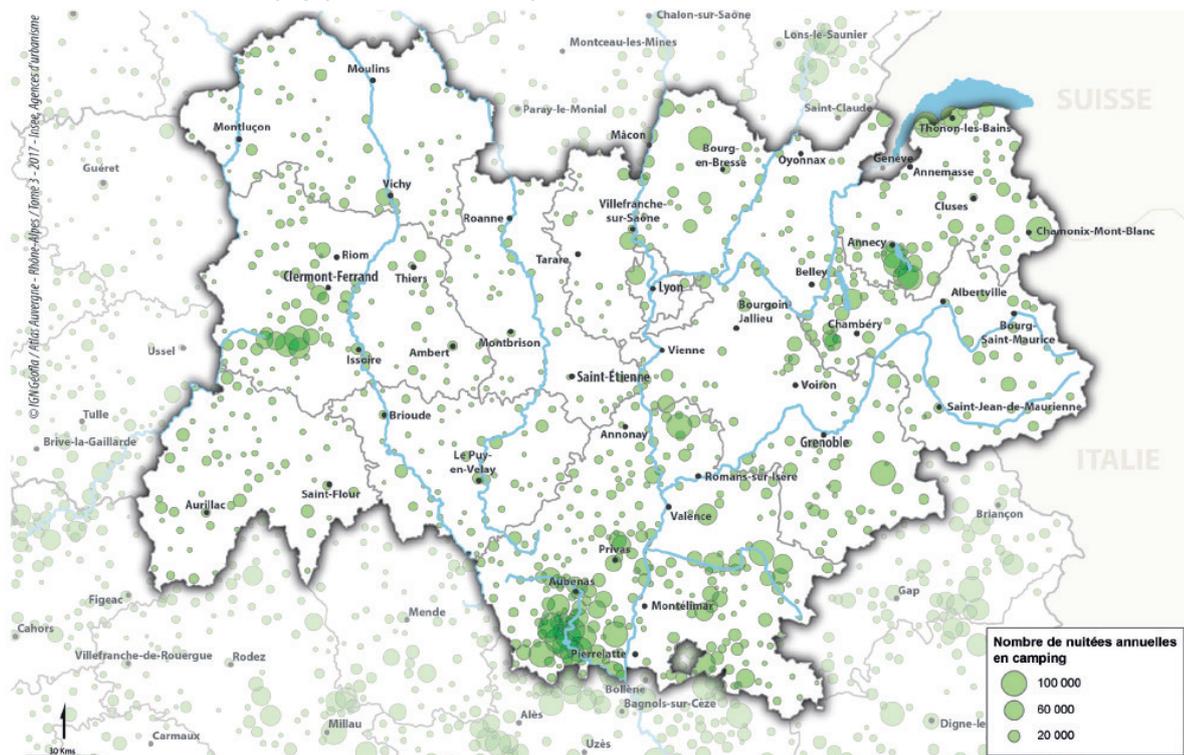
Nombre de nuitées d'hôtel par commune et part estimée du tourisme d'affaires en 2015



Source : Insee en partenariat avec la DGE et des partenaires régionaux

**L'Ardèche, les grands lacs et les volcans prisés par les campeurs**

Nombre de nuitées dans les campings par commune d'avril à septembre 2015



Source : Insee en partenariat avec la DGE et des partenaires régionaux